

Histoire de l'orgue de Saint-Vincent-sur-Oust



Le nouvel orgue de Saint Vincent

L'église de Sainte-Vincent-sur-Oust

L'église paroissiale de Saint-Vincent (aujourd'hui Saint-Vincent-sur-Oust) est dédiée à Saint-Vincent, diacre, martyrisé à Valence, le 22 janvier 304.

Cette église construite entre 1899 et 1904 remplace une église ancienne de la fin du XV^{ème} siècle ou au début du XVI^{ème} siècle.

L'église actuelle possède trente-sept vitraux dont vingt-cinq figuratifs. Le vitrail représentant Saint François recevant les stigmates du Christ date de 1554. Le tabernacle, en bois polychrome, provient de l'ancien édifice.

Un reste de la charpente ancienne est installé dans le transept nord.

On voit aussi, adossé à l'église, un cadran solaire en ardoise, portant les armes de J. Huchet de la Villechauve, recteur de Saint-Vincent (1721-1736).

Les piliers sont des monolithes de granit extraits d'un seul bloc, ce qui est relativement rare.



L'orgue actuel : origine

L'orgue vient de l'ancienne chapelle du lycée Emile Zola à Rennes. Ce lycée autrefois lycée impérial remplace l'ancien collège des jésuites. Il a été construit entre 1870 et 1879.

Le projet d'orgues remonte à 1882 ou plusieurs projets sont établis. Jean-Baptiste Claus, Louis Debierre sont candidats. Finalement c'est le projet de Georges Claus qui est retenu en 1893. Georges-Corneille Claus est le fils de Jean-Baptiste à qui il succède décédé.

La composition est la suivante :

Grand orgue 56 notes	Récit expressif 56 notes	Pédale 27 notes
Bourdon 16	Bourdon 8	<i>Bourdon 16 (emprunt GO)</i>
Montre 8	Gambe 8	
Flûte harmonique 8	Voix céleste 8	
Prestant 4	Trompette 8	
	Une chape libre	

T GO, T Récit

Accouplements R/GO R/GO en 16

GO expressif

Récit expressif

L'orgue est reçu par une commission composée de MM. Martenod, architecte de la ville, Henry, Imbert, Gortebéeck et Collin, organistes.

Par la suite on note des travaux de Victor Gonzales en 1934, et une restauration par Othon Wolf en 1958 suite aux dégâts importants causés à la chapelle pendant la dernière guerre.

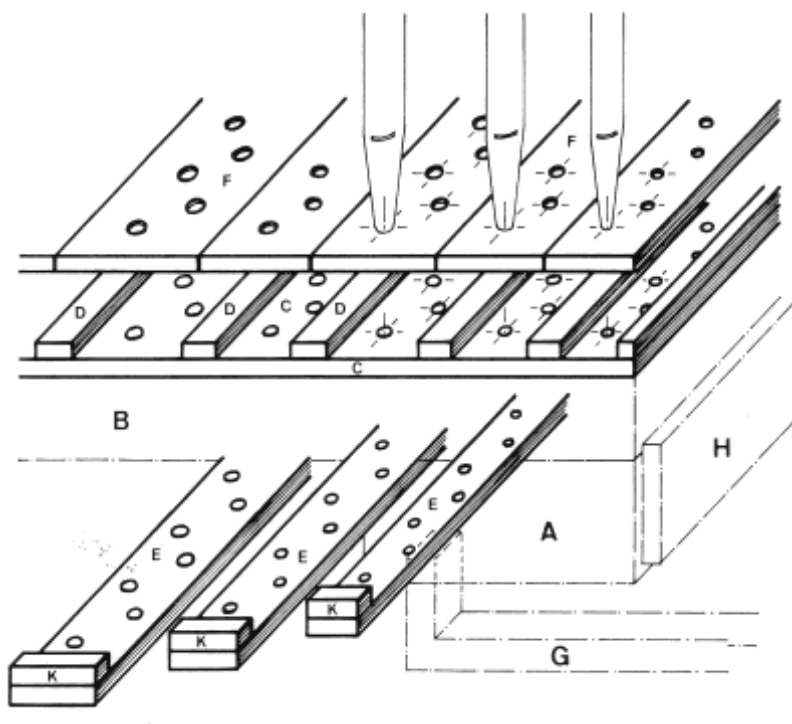
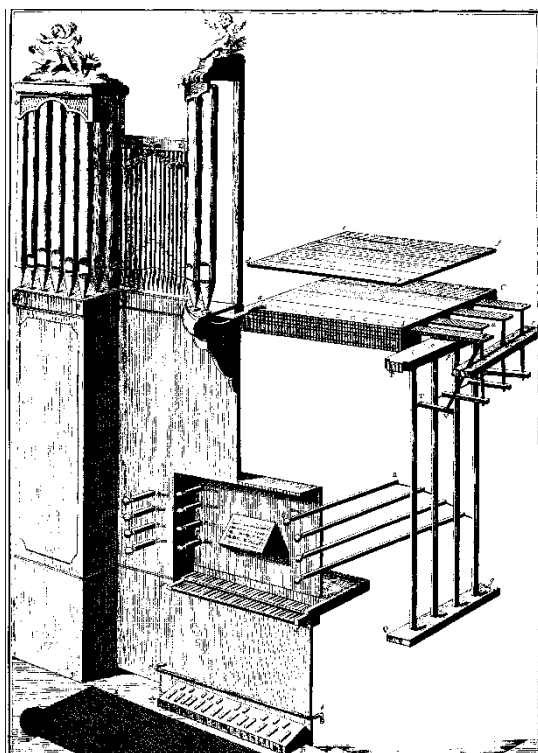
En raison de travaux pour la transformation de la chapelle en bibliothèque, l'orgue est démonté en 1990. Il est stocké dans les sous-sols de l'école du boulevard de la liberté jusqu'en 2013.



L'orgue dans les caves de l'école



**Une partie de l'orgue à son arrivée à l'église de Saint-Vincent sur Oust.
L'orgue en bref**



Planches Extraites de « l'Art du Facteur d'Orgues » de Dom Bedos. On distingue le sommier et les claviers (à gauche) et une vue éclatée du sommier avec les registres coulissants (à droite).

L'orgue est un instrument à vent et à tuyaux ; voici sommairement la description des différents éléments constitutifs.

Vent : l'air est fourni par un ventilateur capable de débiter 12 m³ par minute. La pression est donnée par deux grands réservoirs lestés de 180 kg. La pression obtenue est de 110 grammes, ce qui correspond à la pression du souffle de l'homme pour jouer de la flûte par exemple.



A gauche un réservoir lesté, à droite un sommier en cours de restauration.

Sommier : Il s'agit de la pièce maîtresse de l'orgue, sur laquelle sont disposés les tuyaux. Il comprend dans des boîtes (les layes) les soupapes d'alimentation en vent et les registres permettant de jouer indépendamment les familles de tuyaux. Il y a trois sommiers principaux et

Un sommier auxiliaire pour le Bourdon 16.

Tuyaux : Au total l'orgue fonctionne avec 914 tuyaux. Le plus grand en bois mesure plus de 3 m de long, le plus petit en étain mesure à peine 5 cm et fait 6 mm de diamètre. Le plus lourd, un tuyau de façade en alliage d'étain, fait 12 kilos.

Les tuyaux sont disposés par rang sur les sommiers. Un rang ou un jeu correspond à 56 notes et exprime une sonorité particulière. Chaque jeu porte un nom. Certains sont faciles à comprendre comme la Flûte, le Bourdon ou la Trompette car ils cherchent à imiter un instrument existant. D'autres sont plus difficiles comme la Montre qui correspond aux tuyaux que l'on montre.

Les tuyaux sont en alliage de plomb et d'étain : plus il y a d'étain, plus le son est clair, plus il y a de plomb, plus le son est sourd. Les plus grands sont en bois, c'est plus solide et surtout, c'est moins cher que l'étain.



Les tuyaux en cours de montage

Console : C'est le meuble des claviers. Les deux premiers sont joués avec les mains comme pour un piano ou un harmonium, le second, qui se joue avec les pieds, est destiné aux notes graves de l'orgue. De part et d'autre des claviers se trouvent les tirants de registres qui permettent d'appeler les jeux de l'orgue selon le désir de l'organiste.



Transmission : C'est ce qui permet de communiquer le mouvement entre une touche du clavier et une soupape des sommiers. Elle comporte un système complexe de tringles (les vergettes), d'équerres, de renvois d'angles (les abrégés) et de vis de réglages. Un sommier complémentaire de 4 jeux a été ajouté ainsi qu'un sommier auxiliaire pour le Bourdon 16. Ces éléments nouveaux par rapport à l'orgue de Claus sont à transmission électrique.

Diapason : L'orgue est réglé au diapason du 19^{ème} siècle aux environ de 435 hertz pour le troisième la. C'est à dire qu'il est plus bas que la norme d'aujourd'hui ou le la est à 440 hertz.

Quelques chiffres :

- 2 sommiers mécanique, avec leur layes (boîtes pour les soupapes) 112 soupapes
- 1 sommier électrique avec 56 soupapes commandées par électroaimants
- plus de 2 000 pièces de transmission mécanique
- 12 registres (lames de bois coulissantes percées d'un trou par note envoyant l'air aux tuyaux d'un jeu)
- 112 électro-aimants
- etc. etc.

Description

Deux sommiers de 4 et 5 jeux, en chêne, à registres. Les tuyaux sont disposés de façon diatonique, c'est-à-dire alternés : le do à droite, le do# à gauche et ainsi de suite. La transmission est mécanique avec un abrégé, à rouleaux de fer, horizontal sous le sommier. Les tuyaux postés (déportés) sont sur des pièces en bois reliées au sommier par des tubes souples. Un sommier électrique additionnel pour 4 jeux supplémentaires.

Les jeux sont les suivants :

Grand orgue

- Montre 8, en étain. Les 12 premiers tuyaux sont en bois.
- Bourdon 8 en étoffe (alliage de plomb et d'étain). Les 22 premiers tuyaux sont en bois.
- Prestant 4, en étain.

- Bourdon 16, 20 tuyaux aigus en étoffe (alliage de plomb et d'étain), le reste en bois. Les tuyaux sont derrière l'orgue sur un double sommier électrique auxiliaire.



- Flûte harmonique 8 en étain. Les 12 premiers tuyaux sont en bois. Reprise harmonique au 3^{ème} fa.

Récit

- Gambe 8 en étain. Les 12 premiers tuyaux sont en bois.
- Voix céleste 8 en étain.
- Bourdon 8 en étoffe. Les 22 premiers tuyaux sont en bois.
- Hautbois en étain. Les 24 premiers tuyaux sont un basson.
- Trompette 8 en étain.

Sommier électrique

- Flûte douce 4, conique en étain. Les 12 premiers tuyaux sont en zinc.
- Doublette 2, en étain.
- Quinte 2 2/3, en étain. Les 10 premiers tuyaux sont en zinc.
- Plein jeu 3 rang, en étain.

Pédale

- Emprunt électrique en 16 et en 8 du Bourdon 16 GO.

Console

Console retournée à deux claviers à main de 56 notes et pédalier de 27 notes. Tirants de part et d'autre des claviers. Les touches sont recouvertes de plastique, les feintes sont en ébène.

Transmission mixte mécanique et électrique pour les manuels et le pédalier.

Tirage de jeux mécaniques, électriques pour le Bourdon 16 et les 4 jeux nouveaux.

Cuillères à accrocher, de gauche à droite :

Tirasse GO, tirasse Récit,

Accouplement R/GO et R/GO en 16

Soubasse 16 et Bourdon 8

Pédale d'expression Récit au centre.

Alimentation

Deux réservoirs à un pli. Régulateur par boîte à guillotine, portes vents en bois.

Ventilateur : débit 12 m3 minute, pression 120 grammes, vitesse 1500 tours minute.

L'installation et la remise en état

L'orgue a été déménagé en un jour de Rennes à Saint-Vincent-sur-Oust par une équipe de bénévoles.

Buffet et charpente

Le buffet est la structure de menuiserie dans laquelle sont enfermés les tuyaux, les sommiers et la mécanique. Il a trois fonctions : cacher, protéger et résonner.

Le buffet d'orgue devient aussi une œuvre à part entière, souvent dessinée par un architecte et effectué par un ébéniste. Il peut être aussi richement décoré.

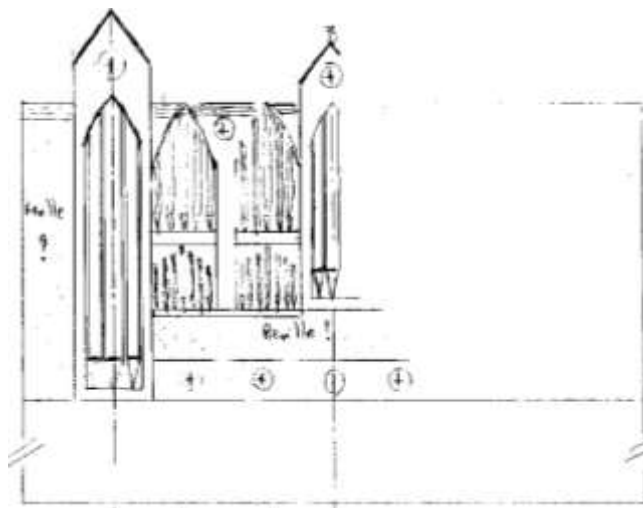
L'instrument a été installé sur sa structure d'origine avec une révision complète et une amélioration de la disposition pour faciliter l'accès en vue de la maintenance.

La façade

L'orgue d'origine ne comportait pas de façade, seul un « buffet en beau sapin bien assemblé avec moulures correspondantes à celles des boiseries de la chapelle » du lycée a été fourni par Claus.

L'intégration dans l'église de Saint-Vincent sur Oust a amené à la création d'une nouvelle façade faite à partir d'une tuyauterie d'occasion acquise à côté d'Aix en Provence.

Les moyens financiers ne permettaient pas la réalisation d'une menuiserie en chêne. On a donc opté pour une façade peinte.





Genèse d'une façade

« La décoration réalisée sur le buffet de Saint-Vincent-sur-Oust, représente les couleurs des temps liturgiques et fêtes célébrées. Ces couleurs sont significatives car elles expriment la fête, la passion, l'espérance, la pénitence, le deuil.

C'est au XIX^{ème} siècle que les couleurs liturgiques ont été définitivement codifiées.

- Le Vert - couleur du temps ordinaire évoquant la croissance de l'Eglise. La sève venue de Dieu.
- Le Violet - Il est la couleur des temps de pénitence (Avent-Carême) ainsi que pour les offices des défunts.
- Le Rouge - couleur qui évoque le sang ou le feu. Elle est utilisée pour les Rameaux, le Vendredi-saint, la Pentecôte, le Saint Esprit et aux fêtes des Saints martyrs.
- Le Blanc - couleur du temps de Noël et du temps Pascal. Il évoque la pureté, mais plus encore la gloire divine. C'est la couleur de la Résurrection.
- Le Rose- couleur de la joie pour certains dimanches de l'Avent et du Carême. Impatience de vivre la fête qui arrive.
- L'Or - ici représenté par le jaune est la couleur des solennités ou l'on peut utiliser les ornements les plus beaux. C'est la couleur de la lumière précieuse.

Mariage des couleurs et de la musique ».

Transmission

La transmission est mécanique. Elle est vérifiée et réglée. Les parties usées (feutres, écrous, crapaudines, etc.) sont changées. Les vergettes cassées sont remplacées.

Sommiers

La table et les gravures du sommier sont soigneusement vérifiées et les fuites colmatées. Les peaux des soupapes sont remises à neuf.

Un nouveau sommier est placé au-dessus du Grand orgue afin d'accueillir des jeux supplémentaires. Ce sommier est électrique et peut être affecté à l'un ou l'autre des claviers

Soufflerie et alimentation en vent

Le ventilateur électrique d'origine était très insuffisant pour l'instrument. Il a été changé par un ventilateur d'occasion de 12 m³ à 120 grammes de pression. Un caisson insonorisé est créé.

Les réservoirs sont vérifiés et les fuites étanchées. La pression est rétablie à 105 grammes avec 180 kilos de lest.

Les postages en plomb sont remplacés par des tubes souples en carton et aluminium.

Console

Les claviers sont révisés et réglés, les ivoires changés. Chaque note des claviers est doté d'un contact électrique. La mécanique de la console est démontée et restaurée.

Les feutres et les cuirs du pédalier sont révisés et remplacés selon besoin.

Les accouplements et tirasses sont réalisés avec des circuits imprimés dotés de relais miniatures.

Tuyauterie

- Tuyauterie bois : ils sont nettoyés, réparés et traités contre les vers xylophages.
- Tuyauterie métal : les jeux de fond sont nettoyés, vérifiés et réparés, notamment les soudures, les oreilles, les biseaux et les soudures d'accords.
Les corps affaissés sont redressés.
Les calottes des Bourdons sont éventuellement refaites avec une garniture neuve.
La Flûte harmonique est reconstituée dans sa version d'origine par un tuyautier de Nantes^a.
La Montre factice est nettoyée, redressée et polie en essayant de garder la patine d'origine.
- Jeu d'anches : ils sont entièrement vérifiés un par un. Les corps et les pieds sont redressés et réparés. Les noyaux sont désoxydés. Les noyaux de la trompette sont recoulés par un tuyautier de Nantes^b.
Les languettes et gouttières sont désoxydées, la courbure des languettes est soigneusement vérifiée.

Pédale

Un nouveau sommier auxiliaire est créé. Ce sommier est intégralement électrique.

Composition

On a respecté la composition originale de Claus avec reconstitution de la Flûte harmonique. Néanmoins, l'instrument venant d'une petite chapelle s'avérait insuffisant. Il a donc été décidé de le compléter, sans nuire à sa composition d'origine. L'orgue après restauration a les 16 jeux suivants (au lieu de 10) avec 872 tuyaux au lieu de 492.

Grand orgue 56 notes	Récit expressif 56 notes	Jeux baladeurs (affectés soit au GO soit au Récit)	Pédale 27 notes
*Bourdon 16	Gambe 8	Flûte douce 4	Bourdon 16 (GO)
Montre 8	Voix céleste 8	Doublette 2	Basse 8 (GO, dédoublement)
**Bourdon 8	Bourdon 8	Quinte 2 2/3	
Flûte harmonique 8	Hautbois 8	Mixture 3 rgs	
Prestant 4	Trompette 8		

* Le Bourdon 16 a été électrifié et peut ainsi être appelé en 16 et en 8 à la Pédale.

^a DLFO Denis Lacorre à Carquefou.

^b Manufacture bretonne d'orgues Nicolas Toussaint à Nantes

****** Le Bourdon de 8 est nouveau et a été placé sur la chape du Bourdon 16 devenue libre.
La transmission de l'orgue Claus est restée mécanique pour les notes et les jeux.
En italique jeux nouveaux sur le sommier supplémentaire électrique.

Tirasse GO, tirasse Récit
Accouplements R/GO R/GO en 16
GO expressif

Harmonisation et accord

La pression du vent qui avait été abaissée, a été rétablie à 105 grammes

On a tenté de se rapprocher le plus possible de l'harmonie telle qu'elle pouvait être à l'origine.
Les dents qui avaient été grattés ont été refaites. L'équilibre des jeux a été soigneusement rétabli.

Enfin l'accord de l'instrument est fait selon un tempérament égal et à un diapason proche de 438 Hertz à 15 ° pour le La 3.

Remerciements

Plus de 2 000 heures de travail ont été consacrées à cette reconstruction. Que toutes les personnes et organismes ayant soutenu ce projet soient remerciées : soit pour leur participation financière, soit pour le temps donné ou soit par leur soutien amical.

Le 14 juin 2014

Annexes

La famille Claus

Georges-Corneille est le fils de Jean-Baptiste Claus né à Grootenberg en Belgique (Flandres) vers 1822.

Jean-Baptiste vient à Paris et travaille chez Papin puis Pleyel (1841), fabricants de pianos, ensuite chez Debain, fabricant d'harmoniums. Il entre chez Merklin, facteur d'orgue en 1859 ou il devient mécanicien pour la SA Merklin & Schütze. Il obtient pour cette société une mention honorable à l'exposition universelle de Paris 1867. En 1867/1869, il installe l'orgue de chœur Merklin de la cathédrale de Rennes. A la guerre de 1870, Merklin ayant été contraint de se réfugier en Suisse, il entre chez Cavaillé-Coll à Paris. Il est chargé du montage du grand orgue de la cathédrale de Rennes en 1874 et s'installe alors à son compte à Rennes. Il construira environ vingtaine d'instruments neufs en Bretagne.

Son fils Georges-Corneille est né à Paris en 1855 et lui succède en 1885 avant le décès de son père en 1890. Georges Heyer de Quimper lui cède sa clientèle en 1893. Georges Claus construit quinzaine d'instruments en Bretagne.

Georges a un fils François qui lui succéda en 1920 et qui fit quelques rares travaux jusqu'à la dernière guerre.

La famille Claus est l'un des rares facteurs d'orgues installés à Rennes. Il reste malheureusement très peu d'instruments des Claus dans leur état d'origine, car beaucoup ont été modifiés, voire reconstruits au cours des restaurations successives.

ANNEXE 1 - Projet d'orgue par Georges Claus - 25 mars 1892

Lycée de Rennes

Salle des fêtes et distribution de prix

L'orgue dans une salle de fête ou de concert est indispensable de nos jours. Soit pour être joué seul ou joint à un orchestre, remplacer l'orchestre au besoin, accompagner des chœurs.

Les chœurs sans orgue sont d'un effet très borné et la magnificence de son accompagnement instrumental est une nécessité pour la plupart des œuvres chorales de grands maîtres.

Nos voisins d'Angleterre et de Belgique depuis longtemps ne construisent pas une salle de fêtes sans orgue.

Or un orchestre nombreux, coute fort cher - cinquante artistes habitués à jouer ensemble exige des années de préparations et de dévouement : avec un orgue bien compris la dépense une fois faite est un capital dont les intérêts sont bien moindres que les frais d'un orchestre, car il suffit d'un seul artiste qui peut être chef d'orchestre au besoin.

Je propose donc de placer un orgue concertant de huit jeux - douze registres, disposés sur deux claviers de soixante et une notes et un pédalier de trente notes, le tout enfermé dans un meuble formant décoration au fond d'une salle.

Composition de l'orgue

Premier clavier

- 1 Montre de 8 pieds
- 2 Bourdon de 16 pieds
- 3 Bourdon de 8 pieds
- 4 Salicional de 8 pieds
- 5 Flute octaviante de 4 pieds
- 6 Trompette de 8 pieds

Deuxième clavier

- 7 Bourdon de 8 pieds
- 8 Gambe de 8 pieds
- 9 Flute d'Echo 4 pieds
- 10 Voix céleste 8 pieds
- 11 Basson hautbois 8 pieds

Clavier de pédale

- 12 Soubasse de 16 pieds
- 13 Bourdon de 8 pieds
- 14 Violoncelle de 8 Pieds

Pédale de combinaisons

- 1 Tirasse du pédalier au premier clavier
- 2 Tirasse du pédalier au second clavier
- 3 Accouplement du premier clavier à main au second
- 4 Appel des jeux d'anches
- 5 Expression
- 6 Tremolo

L'orgue ainsi construit et posé son buffet compris, le tout fait avec des matériaux de premier choix et suivant les dernières règles de l'art de la facture.

Garantie de dix ans

Couterà la somme de onze mille francs

Rennes ce 28 Mars 1892

[signature] Georges Claus

ANNEXE 2 - Marché avec Georges Claus - 9 août 1893

Chapelle du Lycée de Rennes Entre nous soussignés Maire de Rennes, agissant en cette qualité et en vertu de la délibération du conseil municipal du

D'une part

Et M'Claus Georges, facteur d'orgue, demeurant à Rennes Rue de Châtillon 21 Bis D'autre part

A été convenu ce qui suit :

M. Claus Georges, s'engage à fournir un orgue à tuyaux pour la chapelle du Lycée de Rennes dans les conditions suivantes. L'orgue se composera de huit jeux répartis sur deux claviers à main de cinquante-six notes et un pédalier de vingt-sept notes.

Désignation des jeux

1er clavier

- 1 Montre de 8 pieds 56 notes en étain

- 2 Flûte harmonique de 8 pieds 56 notes, bois étain
- 3 Bourdon de 16 pieds 56 notes, bois et étain
- 4 Prestan de 4 pieds 56 notes étain

2^{ème} clavier

- 5 Gambe de 8 pieds 56 notes bois étain
- 6 Voix céleste de 8 pieds 44 notes étain
- 7 Bourdon de 8 pieds 56 notes bois étain
- 8 Trompette de 8 Pieds 56 notes étain

Les jeux seront de grosse taille bien étoffés de manière à pouvoir les mettre avec facilité dans leur véritable harmonie, à les égaliser et accorder exactement - rendre des dessus proportionnés aux basses - de telle sorte que chaque jeu pris isolément présente un caractère particulier et produit un bon effet dans l'ensemble, ayant sans être criard, la sonorité, la rondeur, et la majesté convenable.

Les claviers seront disposés dans un petit meuble avancé appelé console le tout en chêne de première qualité, les claviers plaqués en ivoire de la plus belle espèce, les dièses en palissandre pour le clavier de pédale, en chêne pour le clavier à main.

Le clavier de pédale en chêne du nord premier choix, fera parler au moyen d'un mécanisme spécial les jeux des deux claviers à main soit - ensemble ou séparément, ce qui permettra à l'organiste de donner toute la puissance désirable pour le chant ou pour l'accompagnement.

Les sommiers seront en chêne du nord sans défauts ni gerçures, le barrage en sapin du nord également. Les soupapes en sapin d'Amérique garnies d'une triple épaisseur de peau de mouton.

Les jeux seront convenablement espacés pour que les tuyaux ne se touchent pas.

Les abrégées chapes, faux sommiers et tout ce qui a rapport au mécanisme sera construit en chêne du nord. Les rouleaux d'abrégées seront en fer et montée sur coussinets en bronze, les axes en métal.

Les arbres de transmissions, leviers, équerres pour transmission des mouvements des registres seront en fer et ajustés avec précision.

Les équerres pour la transmission des mouvements des claviers à main, aux soupapes des sommiers seront en cuivre.

La soufflerie construite d'après le système Anglais et un réservoir avec deux pompes aspirantes et foulantes mises en mouvement par un levier, le tout proportionné pour alimenter avec abondance tous les jeux de l'orgue.

Les assemblages et panneaux de la soufflerie seront en sapin du Nord de première qualité et de trois centimètres d'épaisseur.

Afin d'obtenir la pression voulue pour que le caractère des jeux ne soit ni altéré ni forcé, la soufflerie sera chargée avec des plaques de fonte de fer, jusqu'à la pression de 10 centimètres.

Six pédales de combinaison seront établies ainsi qu'il suit

- 1' Tirasse du pédalier au 1er clavier à main
- 2' Tirasse du pédalier au 2^{ème} clavier à main
- 3' Accouplement des claviers à main
- 4' Combinaison de la trompette
- 5' Trémolo
- 6' Expression

L'instrument sera enfermé dans un buffet en beau sapin de premier choix bien assemblé avec moulures correspondantes à celles des boiseries de la chapelle.

Monsieur le Maire peut en tout temps vérifier ou faire vérifier la bonne et loyale exécution des travaux précités.

Monsieur Claus garantissant pendant dix années à partir de la livraison de l'orgue, la solidité de ses travaux et s'engageant à réparer à ses frais tout dégât qui pourrait survenir à l'instrument par suite de vice de construction ou emploi de matériaux defectueux (sans répondre des cas de force majeure, pendant les dix années de garantie ou accordera et règlera le mécanisme à la demande de l'organiste pendant l'année pour la somme de quatre-vingt francs (Entretien indispensable).

Les frais de poses et de transport sont à la charge du facteur ; cet instrument sera établi ainsi qu'il est spécifié ci-dessus, avec des matériaux de premier choix et selon les dernières règles de l'art pour la somme de

Huit mille francs, payable après la vérification et réception de l'instrument.

La vérification des travaux sera faite par une commission nommée à cet effet par dans laquelle Monsieur Claus ne fera nommer qu'un membre.

La commission après avoir examiné et essayé l'orgue en dressera un procès-verbal d'expertise en double.

Fait en double à Rennes ce 9 Août 1893

[signature] Georges Claus

ANNEXE 3 - Courrier de Georges Claus -18 juin 1894

Rennes le 18 juin 1894

Avoir fourni et monté un orgue pour la chapelle du Lycée de Rennes Ille et Vilaine conformément au marché passé avec Monsieur le Maire de Rennes et approuvé par la préfecture en date du 28 Aout 1893.

Cet orgue est composé de huit jeux, deux claviers à main et un pédalier (auquel j'ai fait les augmentations suivantes, dans le but de donner une valeur artistique plus grande_ et obvier aux réductions qui avaient été demandés.

1' La basse du Bourdon de 16 pieds mise en Soubasse par un procédé tout nouveau formant par cela même un jeu de pédales séparé.

2' Un accouplement d'octave du premier au second clavier

3' Une double expression

Je laisse à la commission le soin de juger la valeur Artistique et ne réclame que la somme de Huit mille francs 8000F

[signature] Georges Claus

ANNEXE 4 - Réception de l'orgue de Georges Claus - 25 juin 1894

L'an mil huit cent quatre-vingt quatorze

Le 25 juin

Monsieur Morcel chevalier de la Légion d'honneur, Maire de Rennes

Monsieur Simon, 1er adjoint

Monsieur Lahutte, conseiller MunicipalMonsieur, Proviseur du Lycée de Rennes

Monsieur, Econome du Lycée II

Monsieur Martenot, architecte de la ville de Rennes

Monsieur Vado, Secrétaire général de la mairie de Rennes

Monsieur Henry, organiste de la cathédrale, professeur au conservatoire

Monsieur Imbert, organiste de St Aubin professeur au conservatoire

Monsieur Goortebeck, organiste de St Sauveur professeur de musique du Lycée

Monsieur C.Collier, organiste de Notre Darne de Rennes

Se sont réunis à la chapelle du Lycée de Rennes pour y procéder à la vérification et à la réception de l'orgue à tuyaux placé dans la tribune par M, Georges Claus facteur d'orgues à Rennes. Après avoir entendu lecture par Monsieur Vado du cahier des charges. La commission a chargé Messieurs Henry. Imbert. Goortebeck. Marteno et Collin de procéder, pour la partie technique, à l'examen des diverses parties de l'orgue.

La commission a constaté d'abord, la perfection du mécanisme, l'intelligence avec laquelle il est disposé et sa solidité la console des claviers et toutes ces combinaisons fonctionnent avec douceur et égalité.

La soufflerie abondante et pouvant alimenter un plus grand nombre de jeux,

Les jeux sont parfaitement disposés, bien maintenus à leur place ; il est très facile d'arriver à tous pour remédier à l'accord. Après s'être mise au clavier pour étudier chacun des jeux en détail, la commission a constaté qu'ils avaient un caractère bien tranché, beaucoup de rondeur et de velouté. Le jeu de trompette est d'une beauté remarquable, le tout produit un ensemble suave, moelleux et puissant ce que l'on rencontre rarement dans les instruments similaires. L'on croirait entendre un instrument plus considérable qu'il n'est en réalité : le magnifique résultat obtenu par MI G. Claus justifie pleinement la réputation qu'il s'est acquis et nous sommes heureux de le féliciter.

Nous avons remarqué que dans l'exécution du contrat, M. Claus a dépassé les conditions imposés, par des améliorations et des innovations vraiment remarquables et cela avec un désintéressement digne d'éloges, si l'on considère l'élévation toujours croissante du prix des matériaux et de la main d'œuvre. On comprend l'importance des sacrifices que le facteur s'est imposés et la plus-value réelle donnée à son instrument. Parmi ces choses qui ont amené le facteur à faire une innovation, il y a :

1' La basse du Bourdon de 16 pieds mise en Soubasse c'est à dire formant un jeu de pédale séparée : au moyen d'un système très ingénieux et des plus simples, une double rangée de soupapes disposées dans

un petit sommier placé sous le clavier de pédales. De ce sommier partent autant de petits tubes en plomb qu'il y a de touches au pédalier et ils vont aboutir sous les tuyaux qu'ils doivent faire parler. Là, un jeu de soupapes s'ouvre où se ferme suivant que l'on ouvre où ferme le courant d'air dans le tube : pas de transmission mécanique, donc pas de dérangements possibles ; nous sommes heureux de constater que cela fonctionnait avec la plus grande régularité et rapidité.

2' Une pédale d'octave grave du clavier du grand orgue au clavier du Récit permet de faire bien des effets et augmente considérablement la force de l'instrument. 3' Une double expression c'est à dire que chaque clavier a son expression indépendante, commandée chacune par une pédale placée sous le pied de l'organiste ; elles lui offrent une ressource de nuances infinies d'une grande délicatesse.

M. G. Claus se renfermant dans les conditions du marché, ne réclame aucune augmentation de prix pour les sérieuses innovations qu'il a ajoutées.

La récompense, dit-il sera dans la continuation de la confiance que l'on lui a accordée.

La commission a donc à l'unanimité déclaré l'orgue reçu et a adressé à M. G. Claus les plus chaleureuses éloges : Elle félicite Monsieur le Maire et M. M. les conseillers d'avoir donné leur confiance à notre facteur Rennais, ils ont fait par-là œuvre de décentralisation et de véritable patriotisme :

En terminant ce rapport, la commission formule un vœu, ce serait de voir compléter ce bel instrument en y ajoutant deux jeux, chose facile, puisque le facteur en a laissé la place. L'adjonction de ces jeux, en outre qu'elle donnerait une plus grande valeur artistique à l'instrument, faciliterait singulièrement à l'organiste l'expression musicale de sa pensée.

Fait à Rennes en double

ANNEXE 5 - Réception de l'orgue, 1894. (Le Sonneur de Bretagne, n° 6, juin 1894)

Réception de l'orgue du Lycée

Le lundi 25 juin, MM. Morcel, maire de Rennes, chevalier de la Légion d'Honneur ; Simon, adjoint ; Lahutte, conseiller municipal ; le Proviseur et l'Econome du lycée de Rennes Martenot, architecte de la ville de Rennes ; E. Henry, organiste de la cathédrale ; Imbert, organiste de Saint-Aubin Gortebeck, organiste de Saint-Sauveur, professeur de musique au Lycée, et C.-A. Collin, organiste de Notre-Dame de Rennes, se sont réunis à la chapelle du Lycée pour procéder à la vérification et à la réception de l'orgue à tuyaux placé dans la tribune par M. Georges Claus, facteur d'orgues à Rennes. Après avoir entendu lecture du cahier des charges, la Commission a prié MM. Henry, Imbert, Gortebeck, Martenot et C.-A. Collin, de procéder à l'examen des diverses parties de l'orgue. La Commission a constaté d'abord la perfection du mécanisme, tant au point de vue de son fonctionnement que de sa solidité, la parfaite disposition des jeux ainsi que la valeur de chacun d'eux.

A signaler aussi quelques améliorations excellentes, telles que la mise en Soubasse du Bourdon de 16 pieds, l'introduction d'une pédale d'octave grave du clavier de grand orgue au clavier du récit. M. Claus, se renfermant dans les conditions du marché, ne réclame aucune augmentation de prix pour ces sérieuses innovations.

La Commission a donc déclaré à l'unanimité l'orgue reçu ; elle adresse à M. G. Claus les plus vives félicitations. Tous nos compliments à notre distingué facteur rennais.